

DOSSIER D'INFORMATION MAIRIE



25414209787000160320

free
mobile

OPÉRATEUR : Free Mobile
CODE SITE : 60009_007_02
ADRESSE DU SITE : "LE CHAMP DU MOULIN" - Grande Rue
COMMUNE : 60000 ALLONE
DATE : 20/05/2024

free

| RÉFÉRENCES ET DESCRIPTIF DU PROJET

| | |
|--|---|
| OPÉRATEUR : | FREE MOBILE |
| COMMUNE : | ALLONE |
| NOM DU SITE : | ALLONNE_SNCF |
| CODE SITE : | 60009_007_02 |
| ADRESSE : | "LE CHAMP DU MOULIN" - Grande Rue - 60000 ALLONE |
| TYPE DE SUPPORT : | Pylône autostable |
| PROJET DE : | Nouvelle antenne relais |
| COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES : | X = 585419.13, Y = 2490839.82 Longitude : 2.135743, Latitude : 49.414811 |

| CONTACT FREE MOBILE

| | |
|------------------|--|
| NOM : | Mathilde GUERARD Responsable des Relations avec les Collectivités Territoriales |
| E-MAIL : | mguerard@free-mobile.fr |
| ADRESSE : | Free Mobile 16 rue de la Ville l'Évêque 75008 Paris |

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. Synthèse et motivation du projet | 4 |
| 2. Descriptif détaillé du projet et des installations | 5 |
| 3. Autorisations administratives | 7 |
| 4. Calendrier indicatif du projet | 8 |
| 5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation | 8 |
| 6. Plan de situation à l'échelle | 9 |
| 7. Plan de cadastre | 11 |
| 8. Photographies du lieu d'implantation et photomontage avant/après | 12 |
| 9. Déclaration ANFR | 15 |
| 10. Plans du projet | 16 |
| 11. Documents pédagogiques élaborés par l'Etat | 20 |
| 12. Engagements de Free Mobile au titre de la protection et de la santé | 22 |
| 13. Engagements de Free Mobile au titre de la transparence | 22 |



254 4209782000160420

1. Synthèse et motivation du projet

En tant que titulaire de licences 3G, 4G et 5G, Free Mobile est soumis à des obligations nationales qui concernent notamment la couverture de la population, la qualité de service et sa disponibilité, le paiement de redevances, la fourniture de certains services ainsi que la protection de la santé et de l'environnement.

Free Mobile est notamment impliquée dans le programme national de résorption des zones blanches ainsi que dans l'ensemble des programmes de couverture ciblée mis en place en partenariat avec les pouvoirs publics et les collectivités locales.

La couverture des territoires en services de communications et services mobiles est adaptée à la réalité des usages et permet aux territoires d'apporter à leurs administrés les moyens de communications indispensables à leur vie personnelle et professionnelle.

Ainsi, **Free Mobile travaille continuellement à répondre aux attentes des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires et sa pérennité en anticipant les évolutions des besoins et usages.**

Cette anticipation est d'autant plus vitale à la lumière du rôle crucial des moyens de communication dans la crise sanitaire qui a frappé tous les territoires **et l'incertitude, notamment en termes de re-confinement local, qui lui est liée.**

Compte tenu de l'augmentation constante des besoins en connectivité mobile, de plus 30% chaque année, et **afin de répondre aux besoins des abonnés et collectivités et contribuer à l'aménagement numérique des territoires, Free Mobile est engagé dans un programme soutenu et précis de déploiement du Très Haut Débit Mobile** dans l'ensemble des territoires. Et ce, **dans le respect permanent des normes de protection sanitaire.**

L'envolée des usages de téléphonie mobile, +18% contre une moyenne de 2 à 5% au cours des 5 dernières années ainsi que la multiplication par 3 du volume de données depuis les clés mobiles observées par l'ARCEP sur les 15 premiers jours du confinement illustrent la nécessité de mettre en place **urgemment une infrastructure mobile adaptée et résiliente permettant de prendre en charge instantanément une croissance exponentielle des usages distants fiables.**

A ce titre, le programme de Free Mobile, réalisé au plus près des besoins des territoires et de leurs administrés, est urgent étant donnée l'accélération exponentielle du besoin en débit liée aux outils numériques fort consommateurs de débit qui sont inéluctablement amenés à se généraliser qui plus est vu le contexte sanitaire comme, par exemple, les téléconsultations/télésoins, le télétravail et l'enseignement à distance, la possibilité de veiller en direct sur ses proches.

L'introduction de la 5G permet de faire bénéficier les utilisateurs ayant opté pour la 5G d'une technologie inédite pour couvrir leurs besoins en termes de débit **par simple ajout d'équipements sur le réseau existant.**

En effet, **la 5G a été pensée pour couvrir ponctuellement et uniquement le temps de la communication le demandeur du service tout en assurant une multiplication allant jusqu'à 10 des débits ainsi qu'une latence durée d'attente avant le début du service (dit de « latence ») fortement réduite.**

Ce processus de déploiement d'équipements 5G, qui constitue une étape cruciale au sein du programme de planification, de déploiement et de modernisation du réseau, doit être anticipé étant donné les délais incompressibles, entre 18 et 24 mois, nécessaires au déploiement des équipements sur chaque site

En effet, **ce dernier implique, la mobilisation et l'intervention de nombreux travailleurs et artisans, principalement locaux,** exerçants dans différents corps de métier : géomètres, aménageurs/syndic d'électricité, notaires, chauffeurs/livreurs, grutiers, conducteurs de

travaux (Génie Civil, Electricité), ... et, indirectement hôteliers, restaurateurs ...

Le déploiement et le fonctionnement des antennes-relais est strictement encadré par la loi. Le spectre de fréquences accessibles par l'opérateur est réglementé et fait l'objet d'autorisations assorties d'obligations réglementaires.

Chaque nouvelle antenne ou modification doit faire l'objet d'une autorisation d'émettre dans une bande de fréquences donnée de la part de l'ANFR avant d'être mise en service. L'ANFR vérifie notamment que les seuils sanitaires d'exposition du public aux rayonnements électromagnétiques sont respectés.

2. Descriptif détaillé du projet et des installations

Descriptif du projet

Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Free Mobile projette l'installation d'un site émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600/3500MHz pour contribuer à la couverture de votre commune en 3G, 4G et 5G.

Ce projet consiste à installer 6 antennes sur le pylône treillis de 30 m, situé "Le champs du moulin" - Grande Rue.

L'ensemble sera peint au RAL : 6003 (Vert olive).

Toutes les baies techniques, de taille réduite, seront installées à proximité du pylône.

Les baies techniques seront raccordées aux antennes par des câbles (fibre optique).

Caractéristiques d'ingénierie

| Nombre d'antennes | Existantes : 0 | À ajouter : 6 | À modifier : 0 |
|---------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| Type | | Antennes 'panneau' | |
| Technologies | | 3G / 4G / 5G | |
| Azimuts (S1/S2/S3) | | 10° 110° 230° | |



254142097820000160520

Antennes

| Azimut | Technologie Bande de fréquence | Hauteur Support / sol | Hauteur Support / NGF ⁽¹⁾ | HBA ⁽²⁾ / sol | HBA NGF | HMA ⁽³⁾ / sol | HMA / NGF | PIRE (dbW) | PAR (dbW) | Tilt |
|---------------|--------------------------------------|-----------------------------|--|-----------------------------|------------|-----------------------------|--------------|---------------|--------------|-----------|
| 10°/110°/230° | 4G 700 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 31 | 28.85 | 6° |
| | 5G 700 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 31 | 28.85 | 6° |
| | 3G 900 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 29 | 26.85 | 6° |
| | 4G 1800 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 33 | 30.85 | 4° |
| | 4G 2100 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 33 | 30.85 | 4° |
| | 4G 2600 MHz | 30 m | 89.20 m | 25.30 m | 84.50 m | 26.70 m | 85.90 m | 33 | 30.85 | 4° |
| | 5G 3500 MHz | 30 m | 89.20 m | 29.15 m | 88.35 m | 29.65 m | 88.85 m | 47.6 | 45.4 | 6° (4) |

⁽¹⁾NGF = nivellement général de la France

⁽²⁾HBA = hauteur bas d'antenne

⁽³⁾HMA = hauteur milieu d'antenne

⁽⁴⁾ sans tenir compte de la variabilité des faisceaux

Azimut : orientation de l'antenne par rapport au nord géographique

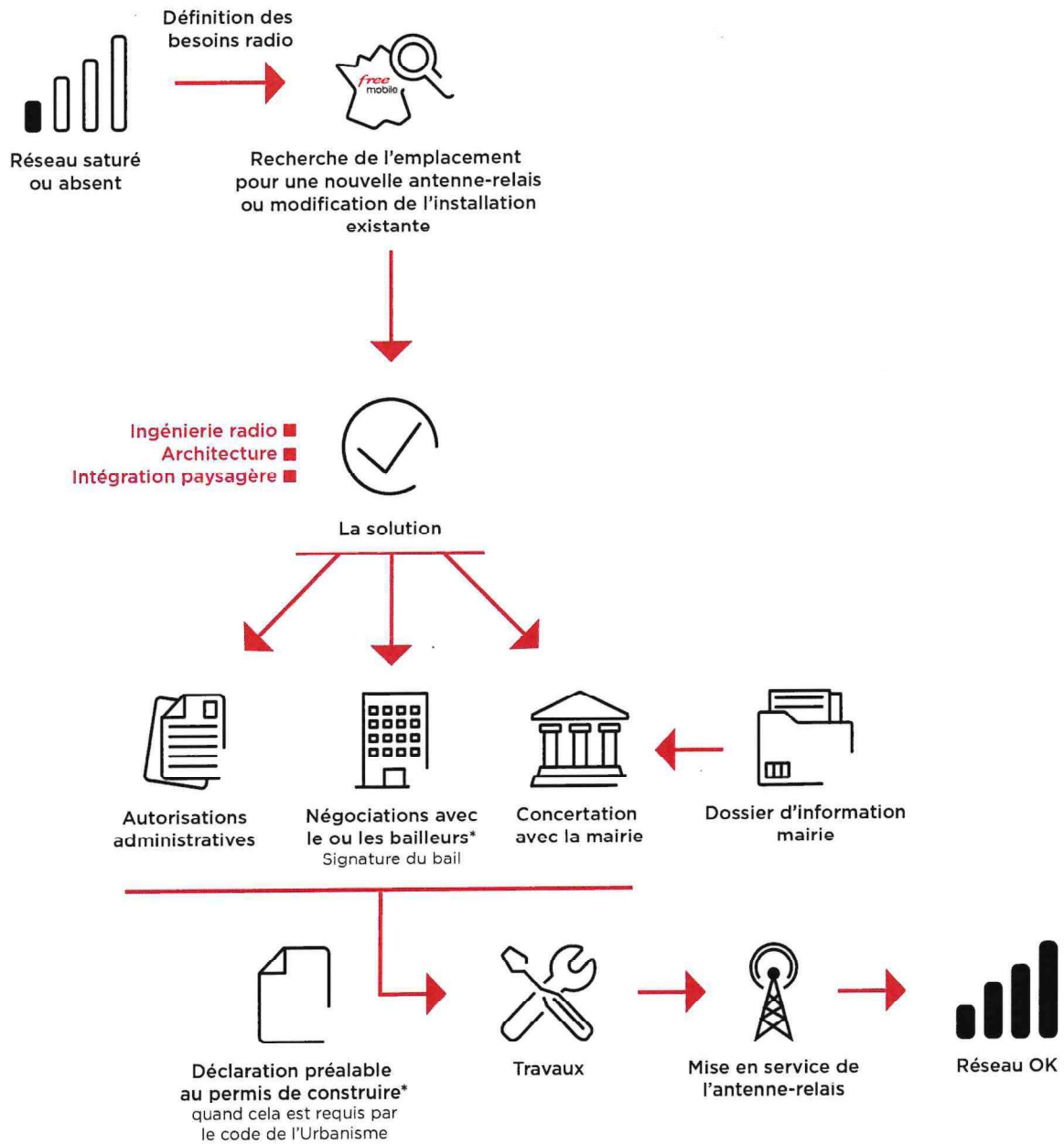
PIRE (Puissance Isotrope Rayonnée Equivalente) : puissance qu'il faudrait appliquer à une antenne isotrope pour obtenir le même champ dans la direction où la puissance émise est maximale

PAR (Puissance Apparente Rayonnée) : puissance calculée en référence à une émission produite par une antenne dipôle idéale

Conformément aux dispositions de l'article 1er de la loi du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, Free Mobile s'engage à respecter les valeurs limites des champs électromagnétiques telles que définies par le décret du 3 mai 2002.

Phases de déploiement du projet

L'installation d'une antenne-relais est un projet qui dure de 18 à 24 mois.



*Si nécessaire

3. Autorisations administratives

Autorisations administratives nécessaires

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| Déclaration Préalable | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| Permis de construire | <input type="checkbox"/> oui | <input checked="" type="checkbox"/> non |



4. Calendrier indicatif du projet

| | |
|--|--------------|
| Remise du dossier d'Information (TO) | Mai 2024 |
| Dépôt des autorisations d'urbanisme (DP) | Juin 2024 |
| Début des travaux (prévisionnel) | Août 2024 |
| Mise en service (prévisionnel) | Octobre 2024 |

Après construction du site et installation de l'énergie et transmission, l'insertion technique du site dans le réseau peut être entreprise.

L'allumage d'un site suit une procédure rigoureuse, assurant plusieurs vérifications entre exploitation et radio.

5. Adresse et coordonnées de l'emplacement de l'installation

Adresse

"LE CHAMP DU MOULIN" - Grande Rue
60000 ALLONE

Coordonnées

Lambert II étendu

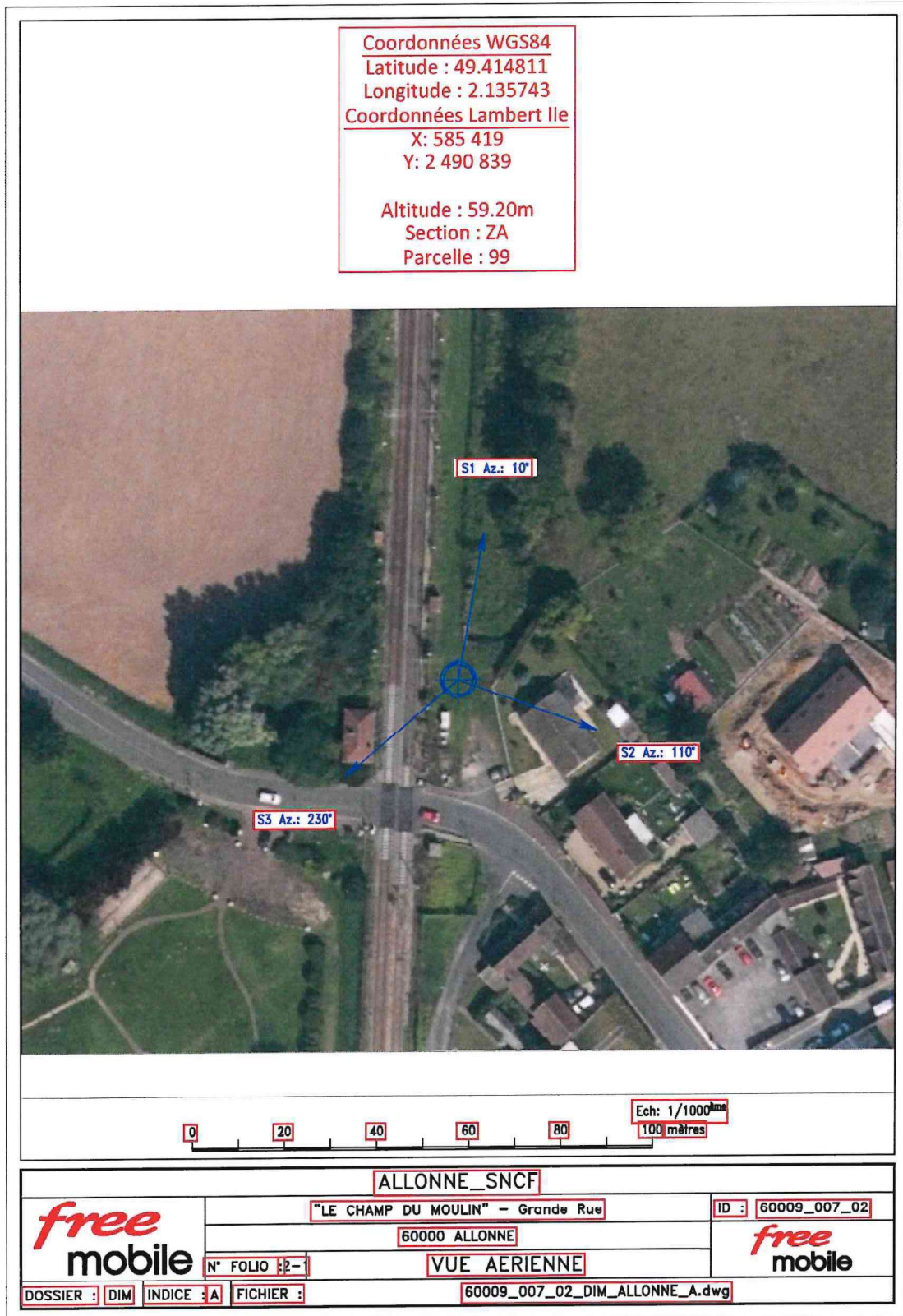
X = 585419.13
Y = 2490839.82

WGS 84

Longitude : 2.135743
Latitude : 49.414811

6. Plan de situation à l'échelle

Localisation de l'installation

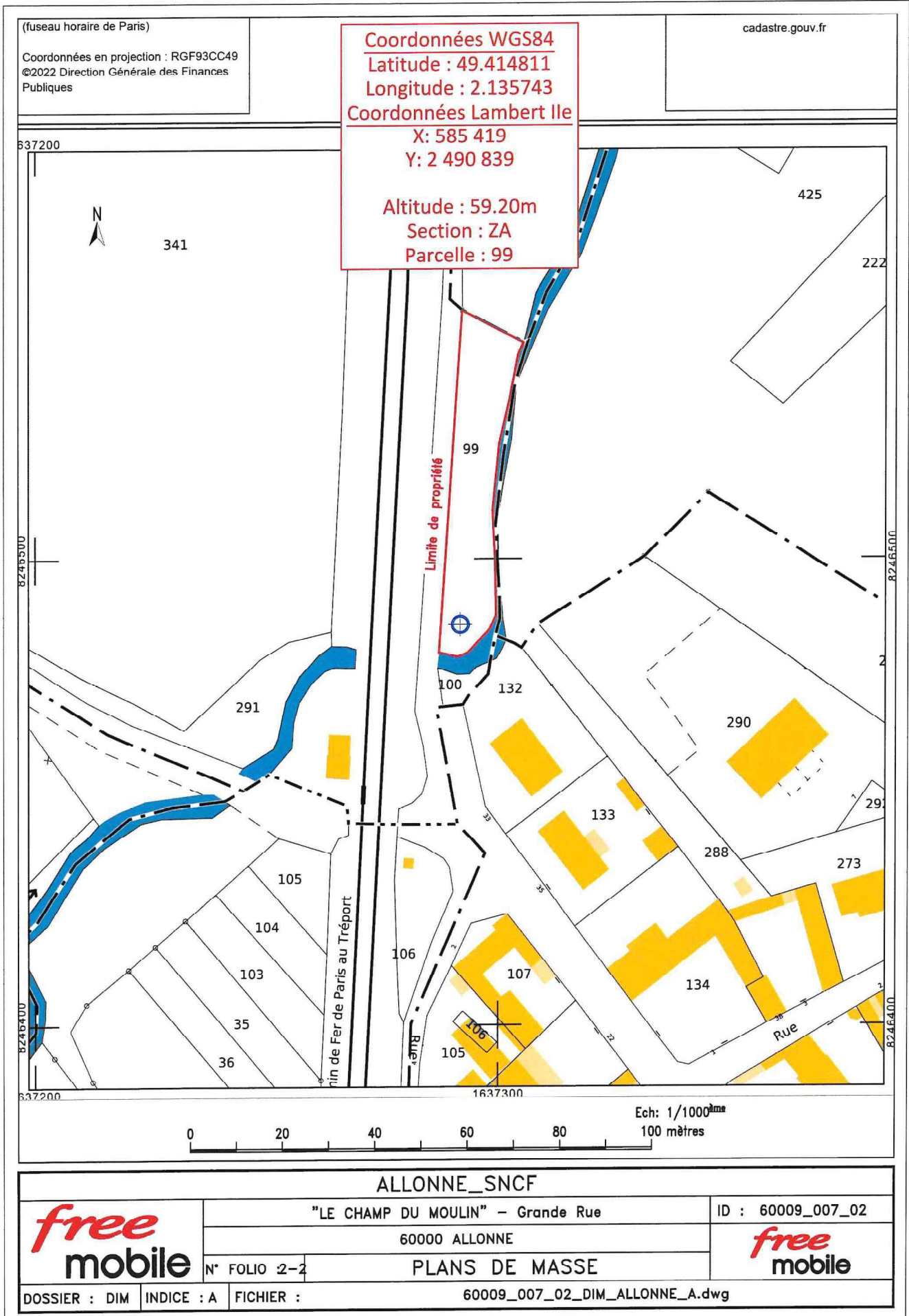


254142097820000160720

Description des ouvrants (fenêtres, balcons, portes) situés à moins de 10 mètres, sur le linéaire de façade concerné

Sans objet

7. Plan de cadastre



25142097.820000160820